

Vos démarches

Vous arrivez à La Chapelle-Launay ?



Pensez à effectuer vos démarches administratives...

Vous devez vous rendre en mairie avec une pièce d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile pour :

• Changement d'adresse

- Tout nouvel arrivant doit effectuer le changement d'adresse sur sa carte grise. [Ants.gouv.fr/Vos-demarches/Changement-d-adresse](https://ants.gouv.fr/Vos-demarches/Changement-d-adresse)
- Dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil des données (Savenay, Pontchateau, Couëron, Orvault, Nantes...) : pour votre carte d'identité et votre passeport.

• Inscription sur les listes électorales

- Tout nouvel arrivant sur la commune doit se faire inscrire sur les listes électorales. Les imprimés de demandes sont à retirer en mairie ou à télécharger sur internet sur le site du [ministère de l'intérieur](https://www.interieur.gouv.fr) (rubrique élections/comment voter/onglet à droite « formulaire d'inscription sur les listes électorales » à télécharger). La demande est à déposer en Mairie, avec une copie de votre carte d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile récent.

• Carte de déchetterie

- Donne accès aux déchetteries de Savenay et Campbon.

• Bac d'ordures ménagères

- Demande à effectuer en mairie ou auprès de la [Communauté de Communes Estuaire et Sillon](https://www.cce-sillon.com)
- (les sacs jaunes sont à disposition à l'accueil de la mairie)

Il est souhaitable que toute personne qui quitte la commune ou qui change d'adresse sur la commune le signale en mairie. Pour la bonne gestion des listes électorales,

Démarches en ligne sur [le site Service Public](https://www.service-public.fr)